



Fait à Gas, le 1er avril 2021

Madame, Monsieur, Chers parents,

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales annoncées le mercredi 31 mars 2021 par le Chef de l'Etat, les écoles maternelles et élémentaires seront fermées du mardi 6 au vendredi 23 avril 2021.

En ce qui concerne la gestion du calendrier de présence de vos enfants à la restauration scolaire

- Du mardi 6 au vendredi 23 avril 2021, l'annulation des repas sera automatique, vous n'avez aucune démarche à faire.
- Du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2021, le portail Famille ne vous permet pas de réserver ou d'annuler les repas. Vous n'avez donc aucune démarche à faire sur le portail Famille sur cette période. Seul sera pris en compte le pointage de la présence effective des enfants au restaurant scolaire.

Pour la facturation

- Le 1er et le 2 avril 2021 seront facturés sur le mois de mars 2021
- La période du 26 au 30 avril 2021 sera facturée sur le mois de mai 2021

L'accueil des enfants prioritaires durant la pause méridienne pour la semaine du 6 au 9 avril 2021.

Il n'y aura pas de service de restauration scolaire.

Le Président,
Emmanuel MEYER.

